

Politique et psychiatrie: halte à la

Au mois de septembre 2014, une « affaire » secouait la scène politique française. Thomas Thévenoud, député de la première circonscription de Saône-et-Loire, conseiller général de Saône-et-Loire et éphémère secrétaire d'État chargé du commerce extérieur du deuxième gouvernement Valls, était pris la main dans le sac pour des manquements avérés et répétés : non-déclaration de ses revenus au fisc, retards de paiement de ses loyers, absence de déclaration de certaines des entreprises qu'il dirigeait. Ce qui ne l'a pas empêché de gravir les échelons du pouvoir jusqu'au plus haut niveau.

Bien qu'on puisse le supposer rompu aux usages de l'administration, du fait de ses études et de sa carrière qui l'ont certainement conduit à remplir correctement nombre de formulaires, l'intéressé a inventé une ligne de défense surprenante : s'il n'a jamais rempli ces obligations, c'est qu'il souffrirait de « phobie administrative ».

L'arroseur arrosé

Qu'espérait sérieusement ce proche d'Arnaud Montebourg, dont ses camarades de parti ont réclamé l'exclusion ? De la prétendue « phobie administrative », on ne trouve nulle trace dans les manuels de psychiatrie, ni dans quelque document médical, psychologique ou scientifique que ce soit. Rappelons qu'une phobie est une peur intense et malade qui pousse à la fuite, et déclenche une violente réaction psycho-



I. Quand on ne déclare pas ses revenus au fisc, que faire ? Le recours à des explications psychiatriques est un signe de l'époque: le cerveau devient le bouc émissaire de nos manquements.

© Yann Volat / epa / Corbis

« neurodéresponsabilisation » !

Les politiques ne cherchent-ils pas de plus en plus à masquer leurs manquements en ayant recours à la psychiatrie ?

logique et physiologique face à un objet précis : araignées, serpents, lieux publics pour certains... mais certainement pas une feuille d'impôts ou une facture de loyer.

Les phobies sont des réactions psychologiques, physiologiques et comportementales de peur automatique face à un stimulus précis. On peut les traiter de diverses façons, notamment en utilisant des images de réalité virtuelle qui permettent de s'habituer à l'objet déclenchant la phobie, et aux réactions automatiques de s'estomper.

Quelle est la différence ? En pratique psychiatrique, on rencontre des personnes ayant une aversion, une difficulté ou une incapacité à effectuer en temps et en heure les actes administratifs. Nul doute que la stratégie défensive du secrétaire d'État au commerce a emprunté à cette réalité. De fait, répondre aux lettres ou aux mails, remplir les formalités pour obtenir un prêt ou des papiers d'identité, ou encore aller chercher une lettre recommandée à la poste, peut être vécu comme déplaisant par certaines personnes qui, de jour en jour, repoussent ces échéances et basculent dans la procrastination, cette tendance à tout remettre au lendemain.

Le problème de Thomas Thévenoud est qu'il semble avoir utilisé cette réalité psychologique pour apporter une connotation psychiatrique – certains diront psychiatiser – ses comportements douteux. Le politique tente ici d'habiller en symptôme psychiatrique ce qui ne constitue rien d'autre que des manquements moraux.

Il n'a échappé à personne que sa « phobie » imaginaire est de plus très sélec-

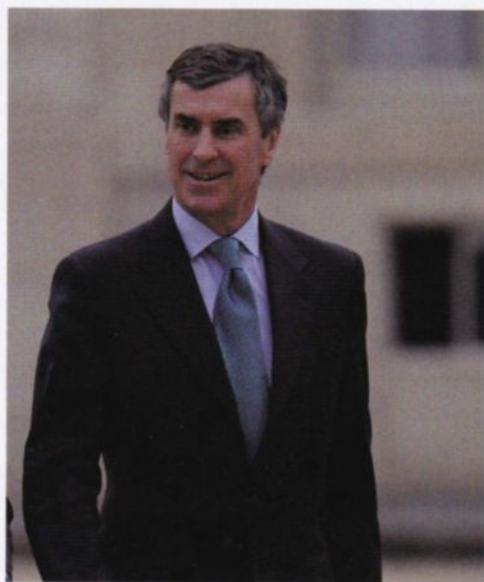
tive. Lorsqu'on trouve insupportable de remplir une déclaration d'impôts pour une raison qui est de l'ordre de la « phobie administrative », comment pourrait-on dans le même temps survivre au parcours d'obstacles administratifs que représente la course à la députation, au conseil général ou à la mairie d'une ville ? Pour un personnage comme Thomas Thévenoud, le fait d'être « phobique administratif » serait aussi absurde – et peu crédible – que pour un chirurgien le fait d'être allergique à la vue du sang. D'ailleurs – si l'on admet sa bonne foi – comment aurait-il pu avoir été aveugle à son prétendu problème au point de choisir une carrière politique, dans laquelle la maîtrise des dossiers et la navigation dans l'administratif sont des nécessités absolues ?

Le vrai problème : le narcissisme

Son cas est d'autant moins défendable que les personnes exerçant à son niveau de responsabilité et de revenus peuvent sans nul doute disposer d'assistants, de secrétaires et de conseillers capables de se charger à leur place des besognes déplaisantes. En fait, s'il fallait chercher une pathologie derrière ce comportement, ce serait plutôt celle qui pousse certains politiques à se croire au-dessus des lois : le narcissisme. Tout se passe comme si, pour certains personnages brillants et avides de réussite, les contingences matérielles ne valaient que pour les autres, mais pas pour eux, et ne méritaient pas qu'ils y prêtent attention ;



Christophe André
est médecin
psychiatre
à l'Hôpital Sainte-
Anne, à Paris.



© Christian Liewig / Agence Corbis / Liewig Media Sports / Corbis

2. Jérôme Cahuzac plaida l'amnésie en 2013, assurant « qu'il n'avait aucun souvenir » d'une réunion ni d'un échange verbal avec le président de la République et le ministre de l'Économie à propos d'un possible compte bancaire suisse.

ciences s'accumulant, il devient possible, voire fort pratique, de mettre nos manquements sur le compte d'un dysfonctionnement cérébral ? Car les neuroscientifiques nous montrent souvent que le cerveau nous joue des tours...

Jérôme Cahuzac a déclaré ne plus se souvenir d'une conversation entre lui, le président de la République et le ministre des Finances, lors d'une audition par la commission d'enquête sur ses comptes à l'étranger.

Ce phénomène que l'on pourrait qualifier de neurodéresponsabilisation est préoccupant, au point qu'il a donné lieu à des études en laboratoire. Voici quelques mois, une équipe de chercheurs de l'Université de l'Oregon a demandé à des jurys fictifs constitués d'étudiants de prononcer des peines de prison pour des criminels après avoir étudié les dossiers qui leur étaient remis. Dans certains cas, on avait d'abord mis à la disposition des jurés des revues de neurosciences retraçant certaines expériences montrant que le cerveau peut prendre des décisions si vite que nous n'en avons pas conscience. Après avoir lu de tels articles, les jurés prononçaient des peines environ deux fois moins lourdes. Pour eux, un criminel ne pouvait être jugé entièrement responsable de ses actes puisque son cerveau l'avait poussé à agir !

Il est possible que ce type de découvertes et de données scientifiques puisse un jour modifier notre façon de considérer les transgressions sociales, crimes et délits. Mais pas de cette façon ! Que des hommes politiques, dont on attend exemplarité et honnêteté, se disculpent par de pseudo-diagnostics de « maladies mentales » inexistantes, n'est pas digne ni acceptable. Enfin, cessons de minimiser systématiquement la responsabilité individuelle en déformant les acquis scientifiques. Sans quoi nous pourrions bien voir certains de nos cauchemars devenir réalité, et observer un jour un président rétablir la loi martiale en invoquant une phobie du désordre...

comme si leur valeur était telle que la société devait les exonérer de toute contrainte.

C'est ce qui filtrait déjà dans le comportement de Thomas Thévenoud qui, en février 2013, fut découvert en train de jouer au scrabble sur sa tablette, lors d'une séance à l'Assemblée. Il ne s'en excusa pas, mettant au contraire en avant, mi-sérieux mi-gogue-nard, le score élevé obtenu à l'une de ses parties. Mais le plus intéressant lors de cet épisode fut sa ligne de défense : selon lui, les députés de l'opposition étaient tellement ennuyés (avec tous les amendements qu'ils voulaient déposer), qu'il fallait bien qu'il se distraie d'une manière ou d'une autre. En d'autres termes : « C'est la faute des autres. », ce qui est une caractéristique du narcissisme.

Le cerveau, coupable idéal

Enfin et surtout, que dire du choix de l'expression « phobie administrative » ? Cette formulation est lourde de sens. Attribuer à un dysfonctionnement psychologique ou neurologique la cause de ses erreurs semble à certains égards en passe de devenir une habitude. Thomas Thévenoud n'est pas le premier à se livrer à cet exercice. En 2012 déjà, Jérôme Cahuzac avait plaidé l'amnésie lorsqu'on lui demandait d'évoquer une réunion accablante avec Pierre Moscovici dans l'affaire de ses comptes en Suisse. Ne sommes-nous pas en train de vivre une époque où, les connaissances en neuro-

Bibliographie

A. Shariff et al., *Free will and punishment, a mechanistic view of human nature reduces retribution*, in *Psychol. Science*, vol. 25, p. 1563, 2014.

S. Konrath et al., *Changes in dispositional empathy in american college students over time: a meta-analysis*, in *Personality and Social Psychology Review*, vol. 15(2), pp. 180-198, 2011.

J. Twenge et al., *The Narcissism Epidemy: Living in the Age of Entitlement*, Free Press 2009.

J. Twenge et al., *Egos inflating over time: a cross-temporal meta-analysis of the narcissistic personality inventory*, in *Journal of Personality*, vol. 76(4), pp. 875-901, 2008.

C. André, *Psychologie de la peur: Craintes, angoisses et phobies*, Odile Jacob, 2005.